

EXPEDITION

SCP
Thierry PLOUCHART
Vincent BARNIER
Aurore SIA
Huissiers de Justice Associés
25, Rue Paul Bruel
95380 LOUVRES
Tel : 01 34 72 60 60
Fax : 01 34 72 68 18
CCP PARIS N° 626251 N
Email : etude.plouchart@wanadoo.fr



PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT DE DESCRIPTION

L'AN DEUX MILLE DIX-NEUF

LE VINGT-DEUX FÉVRIER

REFERENCE ETUDE
N° 50190116
C.I.C.
/
SCI CHARLES
PVD
ACTE500 Tiers

À LA DEMANDE DE :

LE CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL dit « CIC », dont le siège social est 6, Avenue de Provence à PARIS (75009), agissant poursuites et diligences et ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège.

Pour qui domicile est élu au Cabinet de Maître Paul BUISSON, Avocat, 29, Rue Pierre Butin à PONTOISE (95300), ainsi qu'en mon Étude.

Je, Thierry PLOUCHART, Huissier de Justice Associé au sein de la Société Civile Professionnelle Thierry PLOUCHART, Vincent BARNIER & Aurore SIA, titulaire d'un Office d'Huissiers de Justice près le Tribunal de Grande Instance de Pontoise, demeurant, 25, Rue Docteur Paul Bruel à LOUVRES (95380), soussigné,

Acte soumis à la taxe

Me suis rendu ce jour 44, Rue Baratier à ARGENTEUIL (95100), à l'effet de procéder aux constatations suivantes, étant au préalable précisé :

- Que selon acte reçu le 28 Septembre 2012 par Maître Adrienne BEAUCHAIS, Notaire Associé à ARGENTEUIL (95), prêt fut consenti par le CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL au profit de la SCI CHARLES,

- Qu'à la garantie de ce prêt, affectation hypothécaire fut consentie sur le bien dont la désignation est la suivante, soit :

COMMUNE D'ARGENTEUIL (VAL-D'OISE)

Une maison sise 44, rue Baratier, cadastrée section BT numéro 82, lieudit « 44, rue Baratier », pour 1 a 81 ca comprenant sous-sol, un rez-de-chaussée divisé en trois pièces, cuisine, jardin.

- Qu'en raison du non-paiement des échéances, la requérante entend poursuivre la saisie immobilière de ces biens,

- Qu'elle a donc le plus grand intérêt à ce que la description de ces biens, édifiés ou en cours d'édification, soit effectuée et qu'elle me requiert d'y procéder.

Déférant à cette réquisition, j'ai, en vertu des articles R 322-1 et L 322-2 du Code des Procédures Civiles d'Exécution, procédé aux constatations suivantes en présence de deux témoins majeurs, Messieurs Pascal GOUGEON et Georges SALEM, de Monsieur Ivan THIBONNET, Serrurier requis de la SARL CLES EN MAIN, de Monsieur Christian BRONDY, Diagnostiqueur du Cabinet CERTIMMO 78, dont le siège social est 34, Avenue Marcel Perrin à MÉRY-SUR-OISE (95540), ainsi qu'en présence de Madame Rachida BELLAMINE, amie de la locataire en titre Madame Nahed ARIBOU, soit :

**DÉPARTEMENT DU VAL-D'OISE
ARRONDISSEMENT, CANTON ET
COMMUNE D'ARGENTEUIL (95100)
44, RUE BARATIER**

**UN PAVILLON A USAGE D'HABITATION, COUVERT EN
TUILES MECANIKES, COMPRENANT :**

**I) UN APPARTEMENT DE TYPE DUPLEX SE DEVELOPPANT AU
REZ-DE-CHAUSSEE SURELEVE ET AU PREMIER ETAGE, DIVISE
EN :**

A) NIVEAU BAS (REZ DE CHAUSSEE SURELEVE) DIVISE EN :

- Escalier d'accès extérieur couvert par un auvent

- Pièce de séjour dans laquelle on pénètre directement, équipée d'une cheminée, et éclairée par deux fenêtres en façade sur rue

- Cuisine non totalement fermée sur le séjour

- Petit dégagement de distribution avec escalier d'accès au niveau supérieur

- Une chambre avec fenêtre en façade arrière sur cour
- Salle d'eau équipée de douche, lavabo et W.C.

B) NIVEAU HAUT (PREMIER ETAGE) DIVISE EN :

- Petit palier de distribution
- Deux chambres éclairées par des velux de toiture

II) UN DEUXIEME APPARTEMENT, SITUE EN REZ-DE-JARDIN, ACCESSIBLE PAR UNE PORTE D'ENTREE SEPARÉE, DIVISE EN :

- Pièce de séjour dans laquelle on pénètre directement, avec coin-cuisine à l'américaine non fermé sur le séjour
- Salle d'eau avec W.C., douche, lavabo, et équipée d'une fenêtre
- Deux chambres avec fenêtre donnant en façade arrière sur cour

Eau, électricité, chauffage électrique.

Cour dallée devant, à droite et derrière, fermée sur rue par clôture ciment, portail et portillon métalliques.

L'ensemble paraissant cadastré section BT n° 82 pour une contenance totale de 1 are et 81 centiares.

OCCUPATION DES LIEUX

Les lieux seraient concédés à la location au profit de Mesdames Nahed ARIBOU et Ibtissan LMOUDEN née DIF- EL IDRISSE, en vertu d'un contrat de location qui ne m'a pas été présenté.

D'après les déclarations de l'une des deux locataires, la location aurait débuté le 1^{er} Décembre 2017, pour une durée de 3 ans, et moyennant le paiement d'un loyer mensuel de 1.000,00 euros pour la totalité des lieux.

ASSURANCE

Les lieux seraient assurés auprès de la MACIF, sans autres précisions.

ÉTAT D'ENTRETIEN ET D'AMÉNAGEMENT

I) APPARTEMENT REZ DE CHAUSSEE ET PREMIER ETAGE :

REZ DE CHAUSSEE :

Séjour, Chambre

Peinture sur plafond et murs
Carrelage au sol

Salle d'eau et cuisine

Peinture au plafond
Faïence murale
Carrelage au sol

PREMIER ÉTAGE :

Palier et chambres

Peinture sur plafond et murs
Parquet au sol

II) APPARTEMENT EN REZ-DE-JARDIN :

Pièce de séjour

Peinture au plafond
Peinture et briques murales
Carrelage au sol

Chambres

Peinture sur plafond et murs
Carrelage au sol

Salle d'eau

Peinture au plafond
Faïence murale
Carrelage au sol

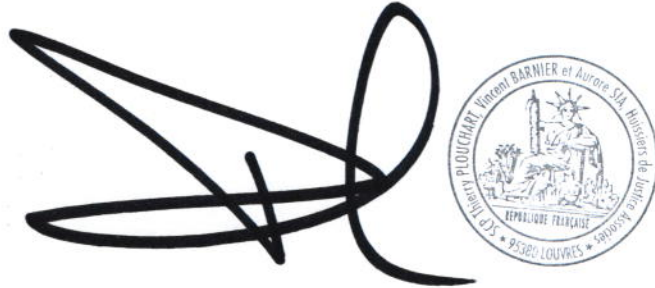
De façon générale, la maison présente un intérieur en bon état d'usage et d'entretien, avec des revêtements de plafonds, murs et sols récents et correctement entretenus.

À l'issue de ces constatations, Monsieur Christian BRONDY, Diagnostiqueur du Cabinet CERTIMMO 78, a procédé au mesurage de la superficie des pièces de ce bien.

Et de tout ce qui précède, j'ai dressé le présent Procès-Verbal de Constat de Description avec Métrage pour servir et valoir ce que de droit, auquel se trouvent annexés un extrait de plan cadastral, l'Attestation de Surface Habitable dressée par le Cabinet CERTIMMO 78 sur 7 pages, et 17 clichés photographiques extérieurs et intérieurs pris par mes soins lors des présentes constatations.

COÛT : trois cent soixante dix neuf euros et vingt-deux centimes.

Nombre de pages : 7 (+ annexes)
Taxe Trésor Public : 14,89 euros.



The image shows a handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops. To the right of the signature is a circular professional stamp. The stamp contains the following text: 'ATTESTATION PLOUCHARTE Veronique BARNIER et Aurélie SA. Ministère de Justice', 'REPUBLIQUE FRANÇAISE', and '95300 LOUVRES'. The center of the stamp features a small illustration of a building, likely a town hall or a historical monument.

Faint, illegible text at the top of the page, possibly bleed-through from the reverse side.

Faint, illegible text below the first block, possibly bleed-through from the reverse side.



Département :
VAL D OISE

Commune :
ARGENTEUIL

Section : BT
Feuille : 000 BT 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 21/02/2019
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

SCP
Thierry PLOUCHART
Vincent BARNIER
Aurore SIA
Huissiers de Justice Associés
25, rue Paul Bruel
95380 LOUVRES
Tél. : 01 34 72 60 60

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
CERGY-PONTOISE VEXIN
HOTEL DES IMPOTS AVE BERNARD
HIRSCH 95093
95093 CERGY PONTOISE CEDEX
tél. 01.30.75.72.53 -fax 01.30.75.72.55
cdif.cergy-pontoise-
vexin@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

